

Fiche de procédure

Informations de base	
COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Règlement	2016/0399(COD) En attente de la position du Conseil en 1ère lecture / convocation de la conciliation budgétaire 08/02/2018 Décision d'entamer des négociations interinstitutionnelles confirmée en plénière (Art. 69c)
Adaptation d'un certain nombre d'actes juridiques dans le domaine judiciaire à l'article 290 du TFUE (actes délégués de la Commission)	
Sujet 7.90 Justice et affaires intérieures 8.40.10 Relations interinstitutionnelles, subsidiarité, proportionnalité, comitologie 8.50.02 Simplification, consolidation, codification de la législation	

Informations techniques	
Référence de procédure	2016/0399(COD)
Type de procédure	COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
Sous-type de procédure	Législation
Instrument législatif	Règlement
Base juridique	Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 081-p2
Base juridique modifiée	Règlement du Parlement EP 159
Etape de la procédure	En attente de la position du Conseil en 1ère lecture / convocation de la conciliation budgétaire
Dossier de la commission parlementaire	JURI/8/08779